



# Éducation

## Fiche d'information

### Contexte

L'enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS) d'Eurofound est menée tous les cinq ans depuis 1991. Chaque édition de l'enquête fournit un aperçu des conditions de travail en Europe et indique la nature et l'ampleur des changements affectant la force de travail et la qualité du travail. La dernière édition de l'EWCS d'Eurofound a été menée en 2005 dans 31 pays : les 27 États membres de l'UE, 2 pays candidats (la Croatie et la Turquie) ainsi que 2 pays de l'AELE (la Norvège et la Suisse). En 2005, la taille de l'échantillon était de 1000 salariés et travailleurs indépendants dans chaque pays à l'exception de Chypre, l'Estonie, le Luxembourg, Malte et la Slovénie où 600 personnes au travail ont été interrogées.

Eurofound a confié à *TNO Work & Employment* la tâche de réaliser une analyse statistique secondaire des données 2005 de cette quatrième enquête sur les conditions de travail afin d'établir des profils sectoriels des conditions de travail dans les 27 États membres. Les secteurs sélectionnés et étudiés sont au nombre de 26. Vingt six fiches sectorielles ont été réalisées couvrant chacune l'un des 26 secteurs de la nomenclature NACE (rév. 1.1)<sup>1</sup> Chaque fiche présente:

- le profil des caractéristiques socio-démographiques de l'emploi dans le secteur défini au niveau NACE à 1 et 2 chiffres selon les cas;
- un profil des conditions de travail dans ce même secteur.

<sup>1</sup> Il s'agit d'une révision de la «Nomenclature générale des activités économiques dans la Communauté européenne» connue sous l'acronyme NACE et publiée à l'origine par Eurostat en 1970. Le code NACE a ensuite été révisé (REV. 1.1) dans les années 90.

Cette fiche sectorielle donne un aperçu des conditions de travail dans le secteur de l'éducation (Nace Rév 1,1 M).

### Profil du secteur

Le secteur de l'éducation se caractérise par une proportion supérieure à la moyenne de femmes (72,2 %, contre une moyenne de 44,5 % pour l'ensemble des secteurs) et une proportion relativement faible de travailleurs jeunes, âgés de moins de 25 ans (5,3 % contre une moyenne intersectorielle de 11,8 % dans ce groupe d'âge).

Cet état de fait s'explique par le niveau supérieur d'éducation qui caractérise ce secteur. La proportion de travailleurs ayant complété le cycle d'enseignement supérieur (CITE 5 ou 6) est deux fois plus élevée dans le secteur de l'éducation que dans la moyenne de l'ensemble des secteurs.

En ce qui concerne l'ancienneté des travailleurs, seuls 18,9 % - soit moins de la moyenne (27,1 %) - des personnes travaillant dans le secteur de l'éducation occupent leur emploi actuel depuis deux ans ou moins. En ce qui concerne le statut professionnel, il convient de noter que le pourcentage moyen de salariés est de 97,9 %, tandis que la moyenne pour tous les secteurs est de 83,3 %.

Enfin, en termes de taille, une proportion importante des personnes actives dans le secteur de l'éducation travaille dans des organisations petites à moyennes (respectivement 45 et 33 %), tandis que de faibles proportions de ces travailleurs sont employées dans des entreprises d'une seule personne (3 %), des micro-entreprises (12,4 %) et de grandes entreprises comptant au moins 250 personnes (6,6 %).

<b>Sexe</b>		
	<i>Hommes</i>	<i>femmes</i>
Éducation	27,8% ▼▼▼	72,2% ▲▲▲
Tous les secteurs	55,5%	44,5%

<b>Âge</b>					
	Âge moyen	Tranche d'âge			
		≤ 24 ans	25-39 ans	40-54 ans	≥ 55 ans
Éducation	41,6	5,3% ▼▼▼	39,7%	41,1%	14,0%
Tous les secteurs	40,0	11,8%	36,8%	38,6%	12,7%

<b>Ancienneté dans l'entreprise ou l'organisation</b>				
	≥ 2 ans	3-5 ans	6-15 ans	≤ 16 ans
Éducation	18,9% ▼▼▼	20,4%	33,5%	27,3%
Tous les secteurs	27,1%	20,9%	29,6%	22,4%

<b>Type d'emploi</b>		
	<i>Indépendant</i>	<i>Salarié</i>
Éducation	2,3% ▼▼▼	97,7% ▲▲▲
Tous les secteurs	16,7%	83,3%

<b>Contrat de travail</b>		
	<i>Contrat permanent</i>	<i>Contrat non permanent</i>
Éducation	77,5%	22,5%
Tous les secteurs	76,6%	23,4%

<b>Taille de l'entreprise</b>					
	<i>Entreprise unipersonnelle</i>	<i>Micro entreprise (2-9 personnes)</i>	<i>Petite entreprise (10-49 personnes)</i>	<i>Entreprise moyenne (50-249 personnes)</i>	<i>Grande entreprise (250+ personnes)</i>
Éducation	3,0% ▼▼▼	12,4% ▼▼▼	45,0% ▲▲▲	33,0% ▲▲▲	6,6% ▼▼▼
Tous les secteurs	10,4%	27,5%	27,7%	19,4%	15,0%

<b>Niveau d'instruction</b>							
	<i>Pas d'éducation</i>	<i>Enseignement primaire (CITE 1)</i>	<i>Enseignement secondaire inférieur (CITE 2)</i>	<i>Enseignement secondaire supérieur (CITE 3)</i>	<i>Enseignement post-secondaire dont enseignement pré-professionnel ou professionnel</i>	<i>Premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5)</i>	<i>Deuxième cycle de l'enseignement supérieur (CITE 6)</i>
Éducation	0,2%	0,9% ▼▼▼	4,0% ▼▼▼	22,9% ▼▼▼	6,2%	61,1% ▲▲▲	4,7% ▲▲▲
Tous les secteurs	0,9%	5,3%	16,5%	44,5%	7,3%	23,5%	2,0%

<b>Niveau de revenus</b>				
	Tranche de revenus			
	<i>Plus faible</i>	<i>Faible</i>	<i>Elevée</i>	<i>Plus élevée</i>
Éducation	20,1%	21,0%	33,0%	25,8%
Tous les secteurs	25,1%	23,9%	26,7%	24,3%

#### Comment interpréter le tableau

La comparaison concerne le sous-groupe/secteur et la moyenne de tous les secteurs basée sur l'échantillon de l'enquête européenne sur les conditions de travail de 2005 pour l'UE-27.

Les symboles ▲ (p<0.05), ▲▲ (p<0.01), et ▲▲▲ (p<0.001) indiquent les différences entre le secteur examiné et la moyenne de l'échantillon à différents degrés de signification statistique (chaque moyenne est testée avec le test t). Plus le nombre de triangles est élevé, plus la signification statistique du chiffre est importante (c'est-à-dire qu'il est plus susceptible de refléter une différence réelle dans la population).

Lorsqu'il n'y a pas de triangles à côté des estimations, cela signifie que les différences observées ne sont pas significatives d'un point de vue statistique.

## Conditions de travail et impact

L'illustration ci-dessous présente certaines dimensions spécifiques des conditions de travail qui sont jugées favorables ou défavorables dans le secteur de l'éducation, par rapport à une référence d'exposition moyenne (0,0 dans le graphique ci-dessous).

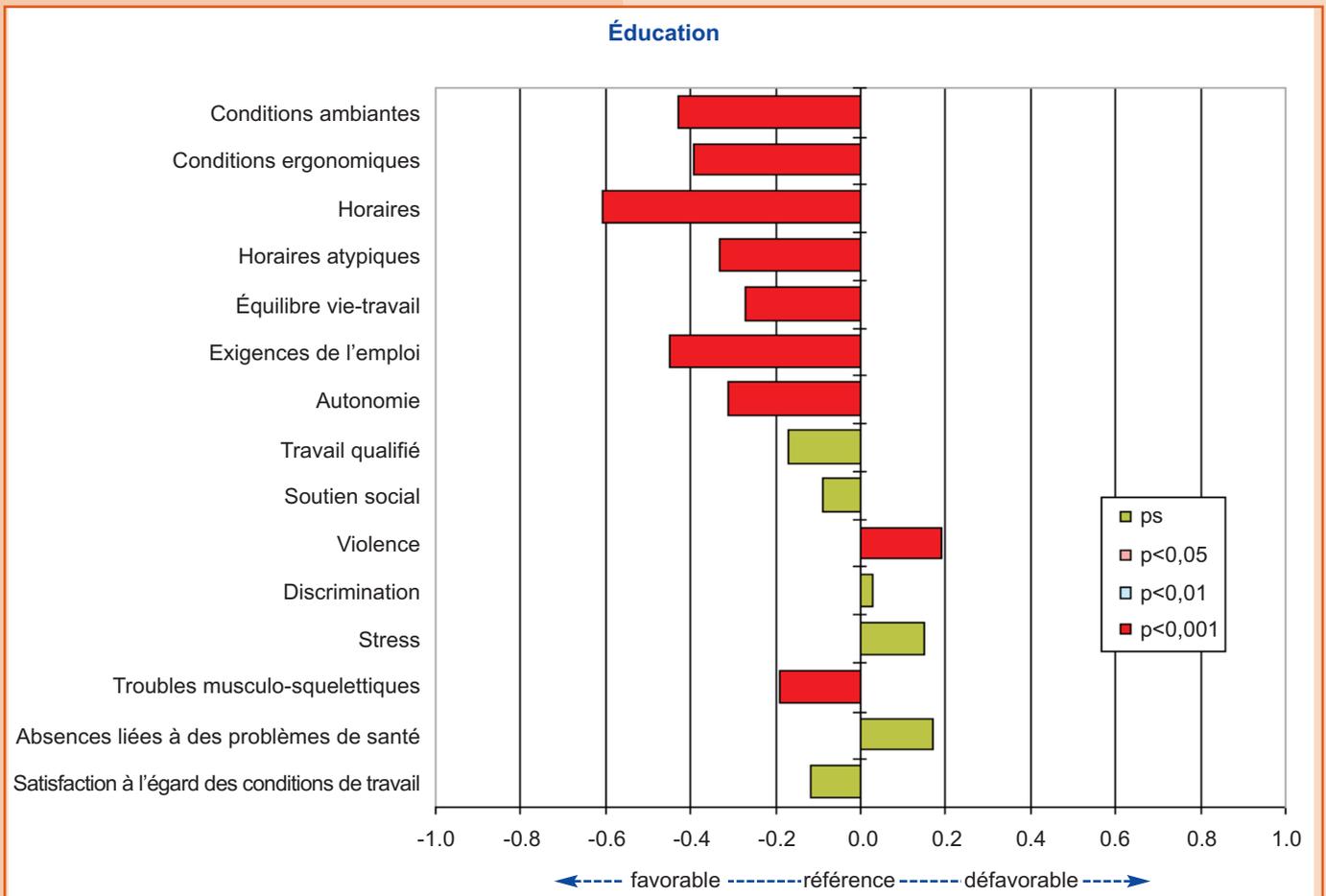
En examinant uniquement les différences statistiquement significatives, les travailleurs de ce secteur sont moins exposés que la moyenne aux risques ambiants (exposition aux vibrations, bruits, températures élevées/basses, inhalation de fumées, gaz, poudres ou poussières, inhalation de vapeurs, manipulation de produits ou substances chimiques) et aux risques ergonomiques (positions pénibles ou fatigantes, obligation de porter ou de déplacer des charges lourdes, obligation de rester debout ou de marcher, mouvements répétitifs de la main ou du bras). Bien que les risques physiques soient faibles dans le secteur de l'éducation, l'exposition aux risques psychologiques est quant à elle importante. Comme le montre le graphique, l'exposition aux menaces de violence physique et aux actes réels de violence de la

part de collègues ou de tierces personnes est très fréquente dans ce secteur.

Ce secteur est également favorable en termes d'horaires de travail, d'exigences professionnelles, de contrôle des tâches et de l'équilibre vie privée/vie professionnelle. Cette analyse révèle que les horaires de travail lourds (plus de 48 heures de travail par semaine) et atypiques (soir et nuit, samedi/dimanche et plus de 10 heures par jour) sont peu courants. Ce secteur est également favorable du point de vue de l'adéquation entre horaires de travail et engagements familiaux et sociaux.

Le secteur de l'éducation se caractérise par des niveaux comparativement faibles d'exigences professionnelles (rythme de travail élevé et contraintes de délais serrés) et des niveaux élevés d'autonomie (capacité à choisir ou à modifier l'ordre des tâches, méthodes de travail, rapidité ou niveau de travail).

En termes d'impacts sur la santé, les personnes qui travaillent dans le secteur de l'éducation semblent moins affectées par les troubles musculo-squelettiques liés au travail (consistant en des maux de dos et des douleurs musculaires).



### Comment interpréter l'illustration

Pour établir le profil du secteur, onze aspects des conditions de travail (essentiellement des indices composites basés sur plusieurs variables) et quatre impacts (stress, troubles musculo-squelettiques, absences liées à des problèmes de santé et satisfaction professionnelle) ont été pris en compte.

Dans le graphique ci-dessus,  $p < 0,001$  représente le niveau de signification statistique le plus élevé, alors que  $p < 0,01$  et  $p < 0,05$  indiquent comparativement des niveaux plus faibles de signification statistique; «ns» signifie pas de différence statistiquement significative. Les différences statistiques par rapport à la moyenne peuvent être favorables (côté gauche du graphique) ou défavorables (côté droit du graphique) pour un ensemble donné de conditions de travail.

Les valeurs supérieures à  $\pm 0,2$  indiquent un léger écart par rapport à l'exposition moyenne (0,0) alors que les valeurs allant de  $\pm 0,2$  à  $\pm 0,5$  et supérieures à  $\pm 0,5$  désignent respectivement des écarts substantiels et très substantiels par rapport à l'exposition moyenne.

## Principales conclusions

- En termes de caractéristiques socio-démographiques, le secteur de l'éducation compte un nombre élevé de femmes et la majorité des personnes travaillant dans ce secteur sont salariées.
- En général, dans ce secteur, une proportion supérieure à la moyenne de travailleurs ont terminé leurs études universitaires supérieures.
- La plupart des personnes travaillant dans le secteur de l'éducation sont employées par des petites et moyennes entreprises.
- Selon les travailleurs, les conditions et les horaires de travail de ce secteur sont favorables. De même, les exigences professionnelles sont relativement faibles, tandis que l'autonomie est importante.
- En termes d'impacts sur la santé, les personnes travaillant dans le secteur de l'éducation font état de moins de troubles musculo-squelettiques liés au travail par rapport à la moyenne de l'ensemble des secteurs. Seule la plus grande exposition à la violence semble constituer un désavantage significatif.

## Méthodologie

L'enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS) est menée tous les cinq ans par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound), une agence européenne tripartite basée à Dublin. Le questionnaire est élaboré par l'équipe d'Eurofound, en étroite coopération avec un groupe d'experts. Ce groupe réunit des représentants des

partenaires sociaux européens, d'organisations européennes (Commission européenne, Eurostat, Agence européenne de la sécurité et la santé au travail), des organisations internationales (OCDE, OIT), des instituts nationaux de statistique, ainsi que d'éminents experts européens dans le domaine. L'échantillon de l'EWCS est représentatif des personnes occupant un emploi (salariés et travailleurs indépendants âgés d'au moins 15 ans, d'après la définition d'Eurostat) et résidant dans un des pays couverts au moment de l'enquête. L'échantillon de l'EWCS est un échantillon aléatoire stratifié par région et degré d'urbanisation où les répondants sont sélectionnés par la procédure dite de la «marche aléatoire». Tous les entretiens ont été menés en face à face, au domicile des personnes interrogées.

## Recherches complémentaires d'Eurofound sur le secteur

**Violence in the education sector** – Background paper  
(**Violence dans le secteur de l'éducation** – Note d'information)

<http://www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef0874.htm>

### Informations complémentaires

La quatrième enquête européenne sur les conditions de travail et l'analyse secondaire sur les données de l'enquête sont disponibles sur le site web de l'observatoire européen des conditions de travail à l'adresse suivante: <http://www.eurofound.europa.eu/ewco/surveys/ewcs2005/>

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Sara Riso, responsable de l'information [sri@eurofound.europa.eu](mailto:sri@eurofound.europa.eu).